

# Les déclarations d'embauches : toujours en progression

Après un fort rebond post-crise en 2021, la dynamique des embauches régionales reste soutenue en 2022. Les nombres de contrats à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD) de courte durée progressent de plus de 14,0 %. En revanche, le nombre de contrats à durée déterminée de longue durée marque le pas et se stabilise au niveau de l'année précédente, un niveau haut cependant, supérieur de 8,0 % à celui d'avant la crise.

### Les contrats à durée indéterminée à un niveau historiquement haut

En Centre-Val de Loire, 144 000 CDI ont été signés en 2022, soit une hausse de 14,0 % par rapport au niveau déjà record de 2021. Cette vive progression porte le nombre d'embauches en CDI à un niveau supérieur de 19,0 % à ce qu'il était en 2019. Par rapport à cette période de pré-crise le volume d'embauches en CDD longs est supérieur de 8,0 %, et celui en CDD courts inférieur de 1,0 %.

En 2019, les CDI représentaient 18,0 % de l'ensemble des embauches. Tombés à 19,4 % l'année de la crise sanitaire, ce taux atteint désormais 20,6 % en 2022 ► **figure 1**.

Le volume d'embauches en CDI progresse dans tous les secteurs, hormis celui de la construction (- 6,0 % sur un an, soit - 900 contrats signés) et où il repasse en deçà de son niveau d'avant-crise.

Dans l'industrie en revanche, les embauches en CDI bondissent de 27,0 % sur un an (+ 3 900). Dans la continuité des besoins nés durant la vie pandémique, l'industrie agroalimentaire maintient sa dynamique (+ 19,0 %). Forte progression également dans l'industrie chimique (+ 34,0 %) et dans le bois et papier (+ 33,0 %). Dans le commerce, les embauches en CDI croissent de 16,0 % sur un an. Le dynamisme est particulièrement marqué dans le secteur de l'hébergement restauration (+ 32,0 %) et dans les activités de services administratifs et de soutien (+ 23,0 %).

La progression du nombre de CDI est plus marquée chez les jeunes. Sur un an, elle est de + 18,0 % dans la tranche d'âge 24 ans et moins, atteignant même 24,0 % chez les moins de 19 ans. Elle est nettement plus marquée pour les femmes que les hommes : + 17,5 % contre + 11,5 %.

Le volume d'embauche en CDI augmente dans tous les départements et toutes les zones d'emploi de la région. La croissance annuelle des CDI est de 11,0 % dans le Loiret, 12,0 % dans le Cher et l'Eure-et-Loir, 17,0 % en Indre-et-Loire, 18,0 % dans l'Indre et atteint 19,0 % dans le Loir-et-Cher ► **figure 2**.

### Le retour des CDD de courte durée

En Centre-Val de Loire, 107 400 CDD de plus de 31 jours ont été signés en 2022. Après un rebond de 23,0 % en 2021, leur nombre se stabilise cette année à un niveau supérieur à celui de 2019 de 8,6 %. Les CDD de courtes durées en revanche progressent de 14,5 % cette année et retrouve quasiment leur niveau d'avant-crise (445 000 contrats signés en 2022 contre 450 000 en 2019 et 388 000 en 2021). Ces contrats précaires sont davantage prépondérants dans les tranches d'âges les plus élevées ► **figure 3**.

Les CDD de courtes durées sont principalement utilisés par le secteur tertiaire. Les 56 000 CDD courts supplémentaires ont essentiellement été signés en 2022 dans les deux secteurs les plus touchés par la crise sanitaire : l'hébergement-restauration + 23 000 (soit + 61,0 %) et les arts, spectacles et activités récréatives + 20 500 (soit + 35,0 %). L'augmentation est également soutenue dans les activités pour la santé humaine (+ 15,0 % soit + 4 500 contrats).

La progression des CDD de courte durée est relativement homogène par tranche d'âge, seule la tranche des moins de 19 ans se distingue par son dynamisme (+ 23,0 %). Contrairement aux CDI, le rebond des CDD de courte durée concerne davantage les hommes que les femmes : + 19,0 % contre + 12,0 %.

Le recours aux CDD de courte durée est plus particulièrement marqué dans les départements

du Loiret : + 23,0 %, atteignant + 29,0 % dans la zone d'emploi de Montargis et de l'Eure-et-Loir : + 17,0 %, avec + 24,0 % sur la zone d'emploi de Chartres. ●

Ludovic Rosmorduc (Urssaf)

#### Définition :

La **déclaration préalable à l'embauche** (DPAE) est une formalité effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Ces déclarations préalables se traduisent très largement en embauches effectives.

#### ► Pour en savoir plus

- Explore—Open.urssaf.
- Déclaration d'embauche caisse nationale - Employeurs - National : recherche "Déclarations d'embauche" page 1 sur 2 - Régional : page 1 sur 20 - Urssaf.org.
- Publication régionale : Employeurs - National : page 1 sur 6 - Régional : recherche "Centre-Val de Loire" - Urssaf.org.

## ► 1. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche

en nombre

Année	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
2019	121 000	99 000	450 000
2020	100 000	87 000	324 000
2021	126 000	108 000	388 000
2022	144 000	107 000	445 000
Évolution 2022/2021 (en %)	14,3	- 1,0	15,0
Évolution 2022/2019 (en %)	19,0	8,1	- 1,1

**Champ** : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

## ► 2. Évolution des embauches par zone d'emploi 2022/2019 en Centre-Val de Loire par type d'embauche

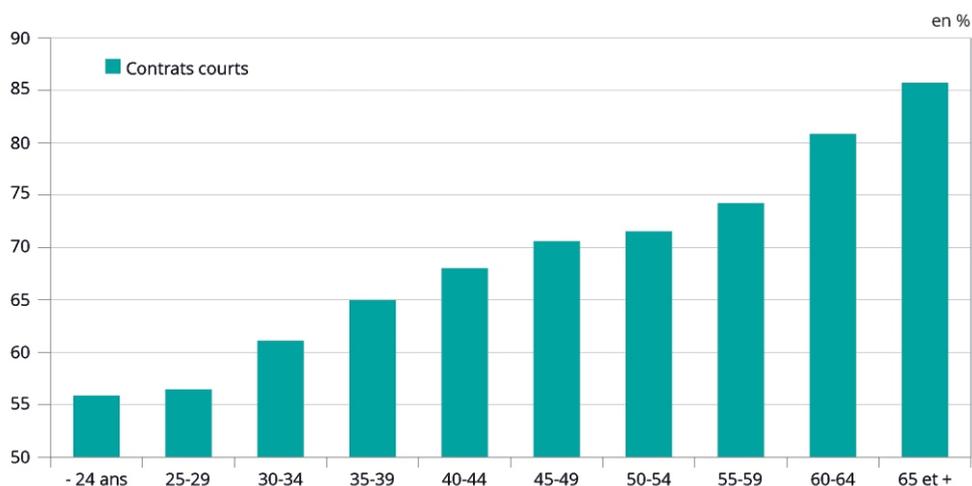
en %

Villes	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
Blois	15	4	4
Bourges	12	6	10
Chartres	15	3	24
Châteaudun	2	- 13	- 4
Châteauroux	20	- 2	6
Chinon	22	7	3
Cosne-Cours-sur-Loire	16	- 6	- 1
Dreux	12	- 5	10
Gien	17	- 6	22
Loches	1	- 2	- 20
Montargis	2	6	29
Nevers	8	- 7	35
Nogent-le-Rotrou	4	- 10	23
Orléans	13	- 6	20
Pithiviers	4	0	23
Romorantin-Lanthenay	32	3	9
Tours	18	3	16
Vendôme	15	1	12
Vierzon	15	- 9	0
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

**Champ** : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

## ► 3. Poids des contrats courts dans l'ensemble des embauches



**Champ** : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).